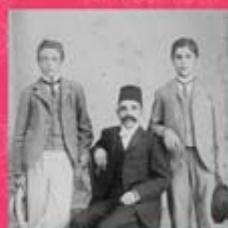


centre du
patrimoine
arménien



Se reconstruire en exil

L'arrivée des réfugiés arméniens en France



centre du
patrimoine
arménien

Se reconstruire en exil

L'arrivée des réfugiés arméniens en France

Entre 1923 et 1927, environ 58.000 réfugiés arméniens débarquent dans le port de Marseille, une arrivée massive étroitement liée aux bouleversements géopolitiques survenus au Proche-Orient et une intégration dans leur patrie d'adoption qui passe par de nombreuses étapes, parfois douloureuses, dont la mémoire tend à s'estomper.

Après l'anéantissement de 1915, les Arméniens ont la ferme volonté de reconstruire la nation, comme pour démontrer que le plan génocidaire conçu par le régime jeune-turc, aussi systématique soit-il, n'est pas parvenu à les détruire totalement. Mais avant de devenir citoyens français, ces hommes, ces femmes, ces enfants vécurent l'expérience de tout réfugié déraciné, en quête d'un pays d'accueil. La période de l'entre-deux-guerres est pour eux comme un vaste chantier, au sein duquel ils œuvrent à la restauration de leur vie collective, à se bâtir un destin commun avec leurs pays d'accueil.

En écho au parcours permanent du Centre du Patrimoine Arménien, c'est à l'aventure humaine que constitue cette reconstruction d'une nation qu'invite cette exposition, en ce début de XXI^e siècle, où la question des réfugiés reste pleine d'actualité partout dans le monde.

Le Centre du Patrimoine Arménien est un équipement culturel de Valence Romans Agglo.



L'exposition

Conçue par le CPA en partenariat avec la Bibliothèque Nubar et le Musée de l'histoire de l'immigration, cette exposition se compose de 10 roll-up, structures auto-portées.

L'exposition *Se reconstruire en exil* retrace tout d'abord les premiers pas de ces migrants en France, le retour à la vie de cette communauté meurtrie et les voies de son intégration, autour de quatre thématiques : l'arrivée des réfugiés dans les années 1920, l'intégration par le travail, leur engagement aux côtés de l'armée française et la survie de leur identité en exil.

Dans un second temps, les visiteurs sont invités à découvrir l'itinéraire de familles installées dans la Drôme, dans le Gard ou en Isère, après le génocide et jusqu'à leur installation en France : des histoires de vie et des trajectoires personnelles ou le drame côtoient l'espoir et l'extraordinaire.

Réalisée à partir d'archives familiales, l'exposition est également l'occasion de découvrir le travail photographique du studio Arax ou encore le fonds exceptionnel de la Bibliothèque Nubar de l'UGAB à Paris.

Liste des panneaux de l'exposition

- 10 panneaux imprimés sur bâches autoportés au format 85 x 200 cm
- Emballage dans sac individuel
- Valeur d'assurance : 2.000 €

Exemples de panneaux

Courrier pour une demande de laissez-passer
Centre des archives diplomatiques de Nantes,
Beyrouth – (consulat), série B,
article 70



Certificat Nansen, 1925
Collection Sarah
Jamakorzian Longo



Passport d'Hagop Handjian portant la mention « Retour interdit » et établi le 19 juillet 1924, quelques jours avant son départ pour Valence
Collection Centre du Patrimoine Arménien - Ville de Valence



Les bouleversements géopolitiques au Proche-Orient et le mouvement migratoire des Arméniens vers la France dans les années 1920

Après une brève période de stabilité dans l'immédiat après Première Guerre mondiale, au cours de laquelle les rescapés du génocide de 1915 ont pu rentrer dans leurs foyers, en Asie mineure, ou s'établir en Cilicie, sous la protection de la France, les bouleversements géopolitiques survenus au Proche-Orient ont contraint nombre d'Arméniens à chercher un nouveau refuge. Le premier vaste mouvement d'exode a été provoqué par l'évacuation de la Cilicie par les forces françaises, suite à la signature de l'accord d'Angora, le 20 octobre 1921, prévoyant le transfert de la région à la Turquie. En quelques semaines, plus de 120 000 personnes ont fui la région pour éviter de passer sous administration turque. L'immense majorité est passée, parfois brièvement, en Syrie et au Liban sous mandat français, ou s'est orientée vers Smyrne ou Constantinople, engendrant la formation de camps de réfugiés. Le second mouvement de population a touché l'Anatolie occidentale et en particulier la région de Smyrne, en septembre 1922, lorsque les forces kémalistes ont repoussé les troupes grecques à la mer, engendrant un exode massif de dizaines de milliers de réfugiés vers la Grèce. Les passeports délivrés à ces réfugiés par les autorités turques portaient la mention « sans retour possible », officialisant en quelque sorte l'exclusion des rescapés arméniens de leur patrie d'origine et parachevant leur élimination de l'espace turc. En Syrie comme au Liban et en Grèce, l'arrivée massive de ces Arméniens a créé une catastrophe humanitaire qui a été partiellement réglée grâce à l'ouverture des frontières françaises. Sur la base d'un simple contrat de travail, plusieurs dizaines de milliers d'Arméniens ont rallié la France par bateau, via la Méditerranée.



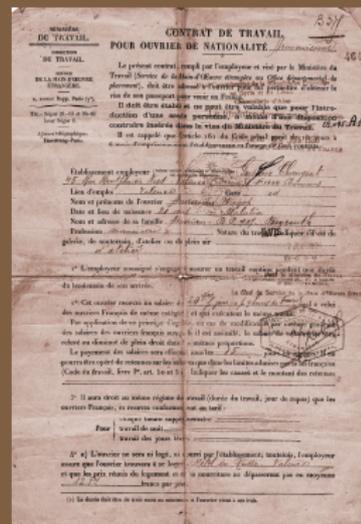
Sauf-conduit de Gulia Mikhaïlian, 1926
Collection Monique Atamian



Certificat d'identité grec, 1926
Collection Centre du Patrimoine Arménien - Ville de Valence



Les mouvements migratoires vers la France (1922-1926)



Contrat de travail établi pour Hagop Annalan Il lui permet d'obtenir un passeport pour quitter Beyrouth et rejoindre Valence, 1926. Collection Paulette Ananyan

